

**Objet: État de la mise en place de la politique handicap pour la ville de Châtelleraut**

### **Réalisations 2008**

- ✓ **Création d'un poste de chargé de mission Accessibilité Handicap** depuis Octobre 2008
  - Mission: Mise en application de la loi de 2005, développer et soutenir la mise en œuvre de la politique handicap sur la ville et l'agglomération
- ✓ **Mise en place de la commission communale d'accessibilité** pour les personnes handicapées dès sept 2008
  - Création des groupes de travail avec les associations
  - Rédaction du règlement intérieur de la commission
- ✓ **Rédaction de la charte handicap** : acté en Conseil Municipal. Châtelleraut-Handicap sera signé avec les associations courant 2010, c'est un document cadre qui souligne les intentions politiques et les champs d'interventions prioritaires de réalisation.

### **Réalisations 2009**

- ✓ **Rédaction d'un Guide HANDICAP pour la ville et l'agglomération**: document à destination des usagers avec handicap dans lequel va figurer des informations liées aux services rendus sur notre territoire (transport, culture, loisirs..., institutions médicales, sociales... , pratique ....) livraison avril 2010
- ✓ **Création d'un accueil spécifique « pôle handicap »** pour aider et renseigner les personnes handicapées sur leurs droits et les services auxquels ils peuvent prétendre. Actuellement M. Marciniak et Mme Amigo répondent aux demandes. Ce service sera mieux identifié lors du nouvel accueil à la Mairie.
- ✓ **Réalisation du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics** afin d'assurer la libre circulation piétonne des personnes à mobilité réduite (voirie, stationnement, cheminement, éclairage, traversé des voies de circulation...)
- ✓ **Mise en place d'un transport à la demande** pour les personnes handicapées dans l'incapacité de prendre les transports en commun (étude en cours avec le service des transports de l'agglomération)

- ✓ **Réalisation de l'audit d'accessibilité sur tout les bâtiments** municipaux et intercommunaux afin d'établir une programmation pluriannuelle des travaux qui seront à réaliser.
  - Actuellement 22 audits réalisés pour la ville et 8 pour l'agglomération. Pour 2010 c'est pas moins de 17 bâtiments pour l'agglomération et 32 pour la ville qui seront analysés.
- ✓ Dans le cadre de la 13ème semaine nationale de **l'emploi des personnes handicapées**, en collaboration avec Cap Emploi, nous avons participé à l'opération "un jour, un métier en action". L'espace d'une journée, du 16 au 22 novembre, des Demandeurs d'Emploi Travailleur Handicapé ont été accueilli en binôme avec un salarié valide.
- ✓ **C.T.P ville, CCAS et CAPC sur la politique handicap** et sur l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les trois collectivités.
- ✓ Sollicitation du **FIPHFP** pour le financement des aides techniques et humaines qui permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Signature d'une **convention avec le FIPHFP** pour aider au financement d'un appareil auditif pour un agent. Une réflexion est en cours pour un partenariat entre le FIPHFP et la collectivité.
- ✓ **Réalisation d'un MARCHATON**, Sensibilisation des écoliers, collégiens, lycéens, au problème du handicap. 1800 élèves mobilisés pour une marche autour du lac. 17 952€ récoltés et reversé à l'association « chien guide de Bordeaux » pour l'attribution d'un chien guide à une Châtelleraudaise.
- ✓ Matinée de **formation** aux élus et l'ensemble des agents sur **la sensibilisation au handicap** par un groupe théâtral ( 9 mars)
- ✓ Réflexion sur l' **exonération des stationnements P.M.R** en cours d'étude avec l'audit sur le stationnement.
- ✓ Réflexion sur l'**abattement fiscal des personnes handicapées** invalident à 80%
- ✓ Réflexion sur l'**accueil de l'enfant différent** au centre de loisirs.

### En cours de réalisation pour 2010

- ✓ **Formation** des agents du pôle handicap à la MDPH de la Vienne,
- ✓ Signature de la **convention entre la ville de Châtelleraut et la MDPH de la Vienne**,
- ✓ Livraison du **guide handicap** et signature de la charte « Châtelleraut-Handicap »,
- ✓ Installation de l'accueil du « **Pôle Handicap** »,
- ✓ Transports à la demande,
- ✓ Exonération des stationnements P.M.R,
- ✓ Abattement fiscal des personnes handicapées,
- ✓ Maintien dans l'emploi et aménagement de poste des personnes handicapées,
- ✓ Accueil de l'enfant différent au centre de loisirs,
- ✓ Inciter les clubs sportifs à l'ouverture de sections handisports,
- ✓ Recensement de l'immobilier des bailleurs sociaux, qui est adapté et adaptable.